

MAIRIE DE NEGRONDES
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2020
Synthèse de la séance

Etaient présents :

Le Maire : Françoise DECARPENTRIE

Les Adjointes :

Bertrand COMBEAU – Annie SEES – Sylvie TRONCHE – Corinne CHANTRY-RIBIERE

Les Conseillers :

Mmes Maryse AMBERT – Laëtitia BETIZEAU – Katia CABALLERO

Mrs Jérôme CALVET – Rémi DAURIAC – Christophe DOUBLET – Yannick FATIN – Christophe PATEYTAS – Stéphane GRANGE

Etaient excusés :

M. Claude CAMELIAS (pouvoir à Françoise DECARPENTRIE)

Le quorum étant atteint, Françoise DECARPENTRIE, Maire de Négrondes, a déclaré la séance ouverte. Rémi DAURIAC a été désigné secrétaire de séance.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 28 JUILLET 2020

Adopté à l'unanimité avec une observation sur un mot manquant.

AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER (AFAFE)

A la majorité, il est décidé de solliciter le Conseil Départemental pour réaliser une pré-étude dans la perspective d'un remembrement foncier sur les sections A - zone ouest au-delà de la voie ferrée. Il est demandé que cette restructuration soit également menée sur Vaunac et Lempzours pour permettre une cohérence territoriale.

CABINET INFIRMIER

L'indice de référence évoluant peu, le loyer au 1^{er} octobre 2020 sera le même qu'auparavant.

CHANTIERS EN COURS

- **MAIRIE :** La réception du chantier est prévue le 6 octobre. Le réaménagement dans les lieux est programmé pour la fin du mois d'octobre.

PERSONNEL COMMUNAL

L'agent responsable de l'Agence Postale sera stagiérisé à compter du 1^{er} janvier 2021, son CDD arrivant à échéance le 31.12.2020.

COMMUNAUTE DE COMMUNES PERIGORD-LIMOUSIN

VOIRIE : pour discuter d'une modification du système actuel, le vice-président rend visite à toutes les communes. La restitution des propositions sera présentée après ces échanges. Bertrand COMBEAU, 1^{er} adjoint, a été élu vice-président délégué à l'Environnement – plus particulièrement en charge de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques).

DIVERS

Columbarium : le règlement intérieur est modifié pour autoriser toutes personnes ayant eu un lien avec la commune, de pouvoir faire disperser leurs cendres funéraires au Jardin du Souvenir.

Mairie/Ecole : renouvellement de la location des copieurs par des matériels plus performants assortis de forfaits plus adaptés aux consommations réelles.

Foot loisirs : dissolution de l'association. Les dirigeants et la mairie conviendront ensemble des modalités de liquidation.

Protection de santé mutualisée : le Conseil ne souhaite pas répondre favorablement à la tenue d'une réunion publique, ceci à la demande d'une compagnie d'assurances.

Anciens Combattants d'Algérie : le Conseil reste sur sa décision de verser des subventions uniquement à des associations communales.

Adressage : Pour répondre à une demande, la commission n'a pas souhaité donner le nom d'un maire à une voie mais étudiera une proposition d'ensemble.

Le 2 octobre 2020